

DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Demande déposée le 09/06/2022

Par : POSTE IMMO - PLAQUE IDF EST

Demeurant à : 3 PLACE SALVADOR ALLENDE
94011 CRETEIL

Représenté par : Monsieur NALBANT ALEXANDRE

Pour : Réfection des façades et remplacement des
menuiseries et stores solaires extérieurs

Sur un terrain sis à : 21 ALLEE ROBILLARD - Q73 - ZONE UAa

référence dossier

N° DP 093057 22 B0082

Surf. taxable créée : 0 m²
Surf. de plancher créée : 0 m²

Nb logement existant : 0
Nb logement créé : 0
Place(s) ext. créée(s) : 0
Destination :

AFFICHAGE
DU 04/07/2022
AU 04/09/2022

Le Maire :

Vu la déclaration préalable susvisée ;
Vu le Code de l'Urbanisme, notamment l'article R 421-17 ;
Vu l'arrêté n° 2020-822 du 20/11/2020 portant délégation de signature à M. SARDA ;
Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 31/01/2017 et modifié le 20/07/2018 ;
Vu l'avis de dépôt en mairie en date du 14/06/2022 ;

ARRETE :

ARTICLE 1 : Le projet décrit dans la présente déclaration préalable **EST ACCORDE**.

ARTICLE 2 : Les prescriptions suivantes devront être respectées :

- Les travaux de réfection des façades devront conserver l'aspect architectural actuel ;
- Le présent arrêté n'a pas pour objet d'accorder les éventuelles constructions qui n'auraient pas fait l'objet d'une autorisation d'urbanisme antérieure ;

Déposé en Préfecture
Le - 4 JUIL. 2022

Le 29 JUN 2022

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué



Patrick SARDA